

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

ABONNEMENT :

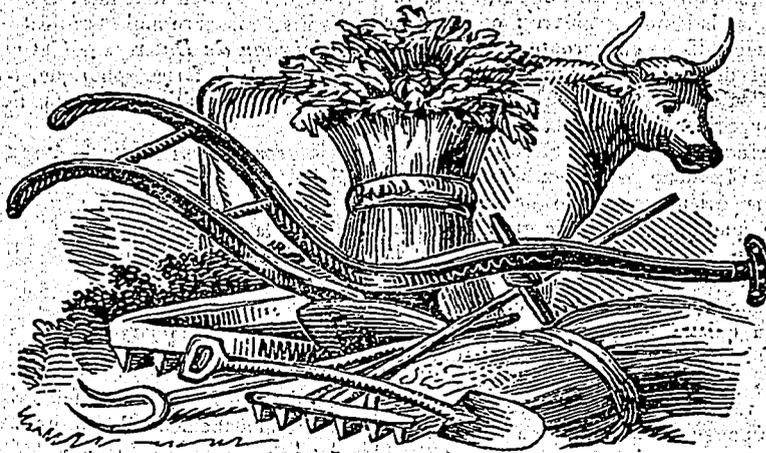
\$1.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1^{er} avril, 1^{er} juillet, 1^{er} octobre, ou 1^{er} janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



ANNONCES

1^{re} insertion, 8 cts. la ligne
2^e " " etc. 2 cts. " "

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Firmin H. Proulx, Éditeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

CAUSERIE AGRICOLE

Des plantes potagères de grande culture

DU CHOU.

(Suite.)

Récolte et conservation.—Les choux doivent se récolter le plus tard possible ; on doit cependant prendre garde qu'ils ne soient endommagés par les gelées. Mais pour les choux qui se sont fendus pendant le cours de la végétation, on est obligé de devancer ce moment, car ils ne tarderaient pas à pourrir par l'eau qui tombe dans les crevasses.

La conservation des choux est très-difficile, aussi cette culture ne doit-elle occuper qu'une très-petite étendue du domaine. Dans la conservation des choux, on doit avoir pour but de les soustraire à la gelée tout en les empêchant de pourrir.

Les choux de Milan, quintal, sont les plus difficiles à conserver ; mais avec des moyens convenables, on peut assez facilement conserver les choux rouges tout l'hiver.

On possède divers moyens de conserver les choux : 1^o. Mode donné par M. Dubreuil. " On ouvre, dans un terrain sec, une fosse de 2½ pieds de largeur sur 2 pieds de profondeur et d'une longueur variable en raison de la quantité de choux à conserver. On y plante les choux les uns près des autres, après en avoir enlevé les feuilles extérieures. Quand les gelées arrivent, on couvre la fosse de petites gaules qui supportent une couche de paille et de feuilles."

Lorsque vient le moment de consommer les choux conservés d'après cette méthode, on enlève la neige, la paille et les gaules ; puis on charrie tout le contenu de la fosse, autrement ce qu'on y laisserait serait exposé à geler. Pourvu que la couche de feuille ou de paille soit assez épaisse, les choux s'y conserveront parfaitement pendant plusieurs mois, puisqu'ils sont soustraits à l'action des gelées et que la température n'est pas assez élevée pour permettre à la pourriture de s'introduire dans la masse.

Mais ce procédé ne permettant pas de faire usage des choux,

au fur et à mesure des besoins, n'est pas aussi commode que la conservation dans les caves.

2^o. Conservation dans les caves.—Les caves destinées à la conservation des choux, doivent être bien fraîches ; on recouvre le sol de la cave avec du sable bien sec des branchages ou de la paille et on y place les choux la tête en bas sur un seul rang d'épaisseur. Le sable et les branchages empêchent les choux de venir en contact avec le sol des caves : et par conséquent de pourrir.

3^o. Autre mode de conservation dans les caves. Les choux de Milan sont d'une garde si difficile, qu'ils pourrissent par les procédés précédents. Alors on les conserve en les suspendant à la voûte de la cave. Dans cet état, ils se flétrissent vite, mais on les fait revenir très-facilement, en les mettant dans l'eau fraîche quelque temps avant de s'en servir.

4^o. On conserve les choux en les convertissant en choucroute, procédé qui nous vient des Allemands. Voici ce que nous voyons dans *Le Bon Fermier* à ce sujet :

" Dans les départements de la Lorraine et de l'Alsace, on prépare avec les choux, sous le nom de choucroute, un aliment excellent, en usage dans toutes les classes de la société, qui rend de très-grands services pour la nourriture des employés des fermes, et dont la préparation devrait se répandre partout."

..... " Quelques jours avant de faire la choucroute, on arrache les choux et on les entasse dans un lieu couvert, afin d'amener le blanchiment des pommes. On enlève ensuite toutes les feuilles extérieures qui ne sont pas bien blanchies ; on coupe la tige le plus près possible de la pomme, et au moyen d'une tarière on enlève autour toute la portion de la tige qui se prolonge dans l'intérieur de la pomme."

" On passe ensuite immédiatement les pommes au hachoir, qui se compose d'une tablette placée sur un curier (cuve) ; sur une face de cette tablette se meut, d'un mouvement de va-et-vient vertical, une trémie dans laquelle on place les pommes de choux en appuyant avec une main. La trémie force alors les choux à frotter contre cinq lames d'acier fixées sur la tablette ayant de 5 à 6 pouces de largeur chacune, et laissant entre elles,

seulement une distance de 1 ligne à 1½ ligne. Ces lames tranchantes, placées obliquement, réduisent les pommes de chou en copeaux ou rubans qui tombent dans le cuvier.

Au sortir du hachoir, les choux sont transportés dans une tonne défoncée par un bout et bien étanche.

..... " On met d'abord au fond de la tonne une couche de 5 pouces de choucroute que l'on saupoudre de sel, et sur laquelle on répand aussi quelques baies de genièvre; on continue de remplir la tonne par lits successifs de choucroute, que l'on saupoudre chaque fois de sel, mais de manière à ne mettre que de 14 à 28 onces de sel par minot de choux. Quand la choucroute est arrivée à 5 pouces du bord supérieur de la tonne, on pilonne fortement avant de mettre une nouvelle couche, et chaque fois on répète le pilonnage. Lorsque la tonne est assez bien remplie à 4 pouces environ du bord supérieur, on place dessus un linge propre, puis un fond mobile que l'on charge de grosses pierres bien lavées. Le liquide monte par-dessus le fond mobile et la choucroute reste noyée. Il se développe bientôt une fermentation acide, et une écume monte sur la surface du liquide, qui devient très-acide. Au bout de dix à quinze jours, on peut commencer la consommation. Chaque fois qu'on veut prendre la choucroute dans la tonne, on enlève les pierres, le fond mobile et le linge, puis tout le liquide avec un vase en bois ou en terre; on essuie ensuite la surface avec une éponge ou un linge; on enlève alors la quantité de choucroute dont on a besoin, on égalise la surface, et on replace le linge, le fond mobile et les pierres, préalablement bien lavées; enfin on verse une petite quantité d'eau sur le fond. Lorsqu'on reste longtemps sans prendre de la choucroute, on doit exécuter toutes ces opérations une fois tous les huit jours, afin de voir s'il n'y a pas quelque partie gâtée qu'on devrait enlever. "

On estime le rendement des choux à au moins 28,000 lbs. par arpent.

DE L'OIGNON.

L'oignon est une plante vivace naturellement, mais dans nos cultures, elle n'est que bisannuelle; c'est-à-dire qu'on ne laisse vivre que pendant deux ans. La première année, la plante ne s'occupe que de la formation de sa bulbe qui n'est rien autre chose qu'un renflement de la partie inférieure de la tige. La seconde année est employée à la formation de la graine.

Nous ne cultivons l'oignon que pour ses bulbes, c'est son produit unique, et nous ne recherchons la graine que par nécessité.

Cette plante est cultivée depuis la plus haute antiquité. C'est surtout dans les pays chauds que la culture de l'oignon a pris une extension considérable, cela est dû à ce qu'il possède des propriétés stimulantes particulièrement favorables à l'hygiène des populations des pays chauds. En Afrique et surtout en Egypte, dans le midi de la France, en Espagne, on cultive les oignons sur une grande échelle.

Dans les contrées plus froides, sous notre climat par exemple, la consommation des oignons n'est pas aussi importante que dans les pays que l'on vient de nommer; par conséquent, il y est moins cultivé. Cependant son usage y est encore tellement fréquent, il entre dans un si grand nombre de nos préparations culinaires que cette culture prend des proportions de plus en plus considérables et cela d'autant plus que les frais de productions sont largement couverts. C'est en raison de l'importance que prend cette plante que nous donnons ici quelques principes sur sa culture.

Variétés.—Les principales variétés de l'oignon sont :

L'oignon rouge-pâle.—C'est un des plus gros oignons que nous connaissons.

L'oignon gros rouge foncé.—C'est comme la précédente, une variété large et aplatie, mais elle est bien plus commune dans nos contrées.

L'oignon petit rouge très-foncé.—Quoique donnant un produit moindre que le précédent, il est néanmoins très-recherché parce qu'il est de longue garde. Il est un peu sphérique.

L'oignon jaune paille.—Se recommande par sa saveur et par sa facilité de conservation; il est gros, large et aplati.

L'oignon d'Espagne.—De couleur jaune soufflée, large, à saveur douce, à chair tendre. C'est celui que l'on consomme cru; mais il se conserve mal et réussit peu dans nos localités.

L'oignon de Danvers.—Cet oignon est jaunâtre, approchant beaucoup de la forme sphérique, très-bâtif, méritant d'être plus généralement cultivée qu'il ne l'est. Il est originaire d'Amérique.

Le gros oignon blanc.—Assez doux; mais de conservation difficile.

L'oignon blanc de Nocera.—C'est de toutes les variétés d'oignon la plus petite, mais d'un autre côté la plus précoce. Son faible produit s'oppose à l'extension de sa culture.

REVUE DE LA SEMAINE

On dit que le parlement fédéral se réunira vers la fin de mars ou le commencement d'avril prochain.

Whelan a comparu, le 4 du courant, devant la Cour des Erreurs et d'Appel, à Toronto. La décision de cette Cour sur les points soulevés dans l'appel sera donnée le 22.

Mgr. l'évêque de Montréal a fixé au 20 du présent mois son départ pour la Ville Eternelle.

Dans une lettre pastorale, portant la date du 27 décembre 1868, Mgr. de Rimouski fait un pressant appel à tous les fidèles de son diocèse sans exception, afin d'obtenir de leur charité les fonds nécessaires à la construction d'un séminaire et d'un évêché. Sa Grandeur substitue aux différentes quêtes indiquées pour cet objet une contribution annuelle qui sera une moyenne de 15 sous, par communiant, pendant dix ans.

A Rome, ont été exécutés, le 24 novembre dernier, deux scélérats fameux, quoique jeunes, l'un nommé Monti, l'autre, Tognetti. Ils avaient été les principaux acteurs de l'horrible tragédie du 22 octobre 1867. Unis à d'autres scélérats de la secte mazzinienne, lesquels ont eux aussi reçu le juste châtiment dû à leur forfait, ils firent sauter la caserne Serristori, à Rome, et causèrent la mort de vingt-cinq zouaves pontificaux qui périrent ensevelis sous les décombres. Cet affreux attentat ne devait être que le prélude de crimes bien plus atroces encore. Heureusement, le gouvernement pontifical a découvert tout ce qui se tramait dans l'ombre: il ne s'agissait de rien moins, d'après les instructions émanées de Mazzini, que de faire sauter toutes les casernes et de noyer dans le sang jusqu'au dernier soldat du Pape. Mais la secte avait compté sans Dieu qui veille sur Rome et sur le saint Pontife qui y règne: ses plans ont été déjoués et, dans sa rage, elle hurle en ce moment les plus grossiers blasphèmes.

Si l'on ne voyait pas agir certains hommes, si on ne les entendait pas parler, on ne pourrait croire à la démence stupidement féroce et impie qui les agite. A propos de Monti et de Tognetti, ils déversent l'injure sur Pie IX, qu'un caricaturiste sacrilège a représenté sous les traits du bourreau exécutant les deux coupables. Il y a plus, des journaux, même français, entr'autres le *Siccle* et l'*Opinion nationale* ont épousé la cause de Monti et de Tognetti; ils les pleurent, les exaltent comme ayant fait preuve d'un patriotisme héroïque, puis finissent par demander des souscriptions pour honorer la mémoire des deux patriotes italiens.

Si l'on veut avoir une idée de la sale et dégoûtante dégrada-

tion intellectuelle et morale où sont tombés les démocrates italiens, qui sont les vrais types de la hordé révolutionnaire, qu'on lise ce qui suit : c'est un projet communiqué à un journal d'Italie : " Si la sentence contre Monti et Tognetti est exécutée, je propose qu'on tue deux pores (deux prêtres) pour chaque grande ville d'Italie, et qu'on les offre au Saint Père comme deniers de Saint Pierre. "

Entre parenthèse, c'est cette boue sanglante, avec mélange de fumier, que le citoyen Buies écoule dans sa *Lanterne*.

Mais rien ne saurait approcher du cynisme de Menabrea, premier ministre de Victor-Emmanuel. Comme chef du gouvernement, il a osé jeter l'outrage à la figure du Pontife-Roi, parce qu'il a laissé la justice suivre son cours à l'égard de Monti et Tognetti ; poussant jusqu'au bout, il qualifie ces derniers du glorieux nom de *martyrs de la plus sainte des causes*. O profondeurs de la dépravation humaine ! Les hommes qui ont renié Dieu sont devenus semblables à la brute : ils appellent bien ce qui est mal, et mal ce qui est bien. Ils ont soif du sang du juste et de l'innocent ; ils le font couler à flots chaque fois qu'ils en trouvent l'occasion, et ils ont l'impudence de crier à la cruauté, à la barbarie quand un acte de suprême justice inflige la peine méritée à de farouches assassins. Ces monstruosités s'expliquent pourtant : la canaille veut régner sans obstacles et en souveraine ; elle dit aux honnêtes gens : ôtez-vous de là que je m'y mette.

Ce qui devrait confondre à jamais les défenseurs de Monti et de Tognetti criminels, si de pareils hommes pouvaient rougir, ce sont les paroles et les actes de Monti et de Tognetti repentants. Ils sont morts en reconnaissant la justice de la sentence qui les a condamnés, en bénissant Pie IX, en vouant à l'exécration leurs anciens amis, et, par conséquent, les impies qui célèbrent aujourd'hui leurs méfaits. O révolutionnaires italiens et français ! quel est donc votre stupide égarement ! Ceux que vous appelez héros, parce qu'ils se sont faits les agents de l'infâme Mazzini, ont repoussé par avance et avec horreur les éloges que vous leur décernez. S'ils pouvaient aujourd'hui les entendre ces éloges, ils les regarderaient comme une flétrissure plus difficile à endurer que la mort même. Et en effet, Monti, dans une lettre qu'il a écrite de sa main pour être présentée à Pie IX, après son exécution, ne demande-t-il pas à Sa Sainteté que, par la voie des journaux, vous soyez dénoncés à tout l'univers comme étant les infâmes satellites du démon ? Vous paraissez fort heureux du compliment ; vous l'avez bien mérité, il est vrai, mais il vous fait peu d'honneur.

Pour terminer ce sujet, disons que la condamnation qu'ont subie Monti et Tognetti a été pour eux une immense grâce : elle leur a ouvert la porte du ciel. Véritables imitateurs du bon larron, ils ont ravi la bienheureuse éternité quand il ne leur a plus été permis de ravir les biens et la vie de leurs semblables. C'est bien ici le lieu et le temps de dire : les voleurs, les assassins, les femmes de mauvaise vie ravissent le ciel, et nous, que faisons-nous ?

La révolution poursuit son œuvre dévastatrice en Espagne : partout ce ne sont que soulèvements et insurrections. A Cadix, les insurgés ont proclamé la république. Voilà le commencement du châtiement qu'ont mérité ceux qui ont lâchement trahi leur souveraine. Les cortès constituantes de la nation se réuniront à Madrid le 11 février prochain. Puissent-elles arrêter le cours des malheurs qui désolent l'Espagne.

Importation du blé de la Mer Noire par M. Jos. Perrault
(2nd article.— Voir No. du 10 décembre)

On nous a prié de reproduire les deux documents qui suivent : 1o, le rapport de ce qui s'est passé dans une assemblée de la

Chambre d'agriculture tenue à Québec le 16 décembre dernier ; 2o, un article tiré de la *Minerve*, sur le prix coûtant du blé importé d'Odessa à Montréal. Ces écrits ont paru déjà dans plusieurs journaux.

Nous nous rendons à ce désir dans l'intérêt des sociétés et de la Chambre d'agriculture elle-même. La question, en débat, insignifiante dans le principe a pris, entre les mains de M. Perrault, toutes les proportions d'un évènement. Il a voulu faire une large ouverture dans la caisse de la Chambre d'agriculture pour y puiser à pleines mains. Il a sommé la Chambre d'abdiquer ou de se rendre. Il a appelé *anti-progressives* toutes les sociétés d'agriculture qui refusaient de marcher aveuglément sous son drapeau.

Personnellement nous n'avons rien contre M. Perrault. Nous lui reconnaissons même des qualités aimables.

Les faits allégués sont graves. Leur gravité même nous donne pleinement raison et justifie notre position.

Si les sociétés d'agriculture dites *progressives* (style Perrault) ont un organe puissant dans le "journal officiel de la Chambre d'agriculture," pourquoi les sociétés *anti-progressives* (même style) n'auraient-elles pas le leur dans une humble petite feuille de la campagne ?

Nous n'aurions pas été opposé à une importation quelconque faite dans des conditions propres à rassurer le public. Mais du moment que nous avons aperçu les traces d'une spéculation en grand, au détriment de l'honneur et de l'argent de la Chambre et des sociétés d'agriculture, nous avons jeté l'alarme. Qui pourrait nous en faire un crime ?

Le fier Goliath du journalisme agricole a porté un audacieux défi à la Chambre d'agriculture elle-même. Il ne se gêne pas de qualifier d'une manière injurieuse les sociétés d'agriculture qui ne veulent pas acheter son blé. Qui trouvera mauvais qu'une main encore novice et peu connue du grand monde, choisisse dans le lit du torrent voisin quelques pierres acérées pour les lancer au front du géant ?

Cela est de bonne guerre.

M. Perrault nous a reproché quelque part, dans une discussion à propos du Percheron, de vouloir tuer tous les percherons du Canada, et même " de rêver un nouveau massacre des Innocents. " Nous espérons que dans la question présente il ne nous attribuera pas l'idée barbare de vouloir le massacrer à son tour. Il est trop amusant pour qu'on puisse lui vouloir du mal. Sans lui nos lecteurs bâilleraient souvent.

La morale à tirer de ce qui s'est passé au sein même de la Chambre d'agriculture dans son assemblée du 16 décembre à Québec, d'après le correspondant que nous croyons bien informé, est que la constitution de la Chambre est vicieuse. Il faut donc la réformer. M. Perrault lui-même paraît croire qu'elle a fait son temps.

Il y a un moyen bien facile de soustraire la Chambre d'agriculture aux surprises de la cabale ou de l'intrigue, c'est de l'attacher au ministère de l'agriculture. Des deux corps on n'en ferait qu'un seul, ayant pour chef le ministre ou commissaire de l'agriculture. Cela concentrerait les forces, et produirait plus d'unité d'action.

On répondra peut-être que le remède serait pire que le mal. La politique serait aussi dangereuse que la spéculation. Cela est vrai si on laisse la politique sans contrepoids. Mais que l'on mette à côté du ministre une Chambre consultative, avec des pouvoirs bien définis, la difficulté disparaît. L'équilibre est maintenu.

On a dit que M. Perrault étant actuellement en Europe, il fallait attendre son retour pour l'attaquer. On a appelé cela une lâcheté. Il n'y a point de lâcheté à jeter un cri d'alarme,

Au contraire, c'est un acte méritoire. L'absence de la personne incriminée ne change rien à l'affaire. Les faits ne sont pas absents. Ils sont restés en Canada avec leurs conséquences. Chacun a droit de les apprécier à sa façon. Cette appréciation est urgente au moment où les sociétés sont encore indécises; elle est même indispensable dans ce temps où la Législature sur le point de se réunir sera appelée à statuer sur une nouvelle organisation de la Chambre d'agriculture. Dans trois mois il eût été trop tard.

M. Perrault sortira de cette impasse avec le bénéfice de ses bonnes intentions. Personne ne les lui contestera. C'est tout ce qu'il peut demander au public.

Le blé de la Mer Noire, la Chambre d'agriculture et M. Jos. Perrault.

M. le Rédacteur,

Enfin M. Perrault a obtenu seize cents piastres de la Chambre d'agriculture. Il va partir pour l'Europe, devant se rendre jusqu'à Odessa, chargé par 14 sociétés d'agriculture d'acheter du blé de la Mer Noire à cinq piastres le minot, et des Percherons à mille piastres. Excellente spéculation, puisque, d'après les renseignements du commerce pris à meilleure source, le blé ne lui reviendra pas à plus de deux piastres et demie le minot. Il pourra même l'acheter à Marseille où l'on trouve d'immenses quantités de blé d'Odessa. M. Perrault doit être fier du bon effet de sa circulaire aux sociétés d'agriculture. Il y a de quoi car le tour est trop bien joué.

Au commencement de la discussion, on rapporte que M. Perrault a essayé d'avoir des scrupules. Il ne voulait pas voter sur une question qui lui était personnelle.

Suivant lui, la société de Verchères seule avait pris l'initiative de cette importation. Les autres sociétés suivaient le courant, d'elles-mêmes, spontanément. Oubliant ses 75 circulaires et les appels chaleureux de sa *Revue*, il a eu le courage de dire qu'il ne s'en mêlait pas. Mais, à la fin, voyant la discussion devenir sérieuse, et prendre une mauvaise tournure, il a essayé de faire violence à ses scrupules et aux convenances de sa position. Il est venu mettre le poids dans le plateau de la balance. Il le fallait bien, le salut de la patrie était en danger. Sans le voyage d'Odessa, pas de récolte de blé l'année prochaine. Famine dans le Bas-Canada!

Tout cela s'est fait, ajoute la rumeur, malgré une vive opposition de la part de l'hon. P. J. O. Chauveau, l'hon. J. Beaubien, du Dr. J. C. Taché et du Révd. M. Pilote.

A chacun la responsabilité de ses actes, avec les conséquences de ses votes.

L'opposition ne refusait pas un octroi qui eut un caractère général d'utilité pour toutes les sociétés d'agriculture. Car, disait-elle, les libéralités de la chambre ne doivent pas se concentrer sur 14 sociétés à l'exclusion des 61 autres qui voudraient rester étrangères à la spéculation de M. Perrault. Elle s'opposait seulement à l'octroi d'une somme d'argent qui ne devait profiter qu'à un petit nombre.

La chambre d'agriculture doit ses encouragements et ses faveurs à toutes les sociétés également. Une contre-résolution fut donc proposée par l'hon. Dr. Beaubien, à l'effet d'allouer tant par cent, jusqu'au maximum de \$60 à chaque société sur la somme affectée pour l'importation de l'étranger de blé ou grains de semence, animaux, etc. Mais cela ne pouvait pas convenir au désintéressement de M. Perrault. Il s'écriait, de temps à autre, dit la rumeur: Quoi! on veut me voter trente sous lorsque je demande une piastre! La bouche parle souvent de l'abondance du cœur. Cette fois, tout le monde criera à la sincérité de cette naïve exclamation.

Cet amendement fut perdu, paraît-il, par la voix prépondérante de l'hon. U. J. Tessier, président *pro tempore*. Car il y avait égalité de voix, quatre pour, quatre contre: pour, l'hon. P. J. O. Chauveau, l'hon. J. O. Beaubien, le Dr. J. C. Taché, député-ministre de l'agriculture au gouvernement fédéral, et le Révd. M. F. Pilote, de Sainte-Anne; contre, l'hon. U. J. Tessier, l'hon. Ross, l'hon. U. Archambault, M. Jos. Perrault et M. Marsan, professeur d'agriculture à l'Assomption.

Dans l'octroi d'une part égale faite à toutes les sociétés indistinctement, M. Perrault n'eût pas trouvé son compte. Aller en Europe au nom des sociétés d'agriculture du Bas-Canada, et, ce qui vaut mieux, aux frais de la chambre d'agriculture, n'y a-t-il pas de quoi faire tourner la tête? Peu importe l'ouverture par laquelle l'argent entre dans l'escarcelle, quand on a la pièce, on la tient. C'est le principal de l'affaire. Une piastre par minot, ce n'est rien; mais quand on peut aller jusqu'à 1600 minots, ça vaut la peine.

Ce bon et zélé patriote, dit la rumeur, aurait voulu avoir encore bien plus que cela. N'a-t-il pas proposé, au début de l'assemblée, de mettre la main sur les seize mille piastres de la chambre d'agriculture, pour acheter le blé et les percherons, sauf remboursement à même l'octroi de l'année prochaine? En cas de non succès dans ses opérations, il offrirait, comme sûretés collatérales, des parts de banques, des débetures du gouvernement ou des hypothèques.

On croira peut-être qu'une telle proposition a été vivement repoussée par toute l'assemblée. Point du tout. La votation a donné quatre contre quatre, non compris M. Perrault, qui s'est abstenu cette fois par délicatesse de conscience. L'opposition a dit qu'il n'était pas de la dignité de la chambre de faire avec l'un de ses membres des transactions commerciales de cette nature. En effet, cela sentait trop la boutique. Le public apprendra que, dans la chambre d'agriculture, quatre membres ont du moins compris cela. Elle a dit aussi qu'en vue de fonder un musée agricole pour la province de Québec, elle avait acheté des collections d'une grande valeur et qu'une partie de son capital devait être affectée annuellement au développement graduel de cette importante fondation. On a voulu faire comprendre à M. Perrault que la chambre ne devait pas prêter son nom ou son argent pour lui faire faire une spéculation de commerce, que le blé de la Mer Noire était suffisamment répandu en Canada, puisque l'on pouvait s'en procurer partout—que le blé qu'il voulait vendre cinq piastres le minot ne lui viendrait certainement qu'à deux piastres et demie au plus—que ce fait était bien établi par deux lettres au président de cette chambre, l'une du consul anglais à Odessa, en 1867; l'autre de M. Ogilvie, de Montréal, M. P. P., qui a visité Odessa l'année dernière. La première de ces lettres a été lue à l'assemblée du 1er décembre, l'autre dans cette assemblée.

Ce n'était pas par pure distraction que M. Perrault voulait puiser à pleines mains dans la caisse de la chambre. Il venait d'écrire ce qui suit dans le numéro du mois de décembre de sa *Revue*: "Seize mille piastres sont au crédit de la chambre d'agriculture, et ce capital dort improductif, au lieu d'être employé au progrès agricole. Avec cette somme, la chambre d'agriculture pourrait importer des étalons de choix pour être vendus à l'enclère aux sociétés de comtés. Elle pourrait encore importer des semences de blé, d'orge, d'avoine, de lin, de chanvre, et autres plantes reconnues les meilleures. La loi ne lui fait-elle pas un devoir de prendre l'initiative de ces importations?"

M. Perrault a voulu faire peser sur les délibérations de la Chambre les 14 sociétés qui lui ont demandé du blé de la Mer Noire et des percherons. Dans le paragraphe de la *Revue* cité plus haut: "Nous ne craignons pas d'affirmer que si les sociétés,

« désireuses d'obtenir du blé de la Mer Noire ne font pas sentir leur influence, leur demande ne sera pas écoutée. » La Chambre sera, sans doute, très-flattée d'un compliment si bien placé sous la plume de son organe officiel. Elle se dira qu'elle est bien bonne de payer si cher l'honneur d'être fouettée par une main qu'elle nourrit depuis tant d'années.

Dans le cours des débats, dit encore le rumeur, M. Perrault, voyant que son affaire prenait une mauvaise tournure, a imaginé un nouveau moyen de s'assurer une majorité. M. Pilote votait contre lui. Une voix de moins dans l'opposition était une affaire capitale pour le succès de la spéculation. Donc, il fallait mettre cette voix de côté. Il a récusé M. Pilote comme ne représentant pas suffisamment l'école d'agriculture de Sainte-Anne, comme professeur. M. Pilote a répondu qu'il siégeait dans cette chambre en vertu d'un diplôme obtenu de l'hon. Surintendant de l'éducation, M. Chauveau, lors de l'organisation de la chambre actuelle en 1857, et que tant que ce diplôme ne serait pas annulé, il prendrait part aux délibérations et voterait en conséquence. M. Pilote a ajouté qu'il avait toujours siégé régulièrement et pris une part active dans tous les procédés de la chambre d'agriculture, sans que jamais personne ait pensé de le mettre à la porte. Cette courageuse hardiesse était réservée à M. Perrault, l'homme des grandes initiatives.

La proposition de M. Perrault a été repoussée.

M. Perrault a, sans doute, oublié qu'il a siégé lui-même pendant plus d'un an dans la chambre d'agriculture, sans diplôme de qui que ce soit, mais seulement comme professeur de son école d'agriculture de Varennes, qui n'a jamais existé en dehors de son prospectus.

A propos des scrupules de M. Perrault, j'ajouterai un autre fait entre mille.

En 1860, M. Perrault était secrétaire de la chambre d'agriculture et rédacteur de *l'Agriculteur*, son organe officiel. Sa conduite à l'exposition provinciale de Québec avait comblé la mesure. La chambre le força à résigner sa place de secrétaire. Il voulut s'en venger. Trois mois plus tard, au moment où les sociétés d'agriculture se réorganisent et élisent quatre membres de la chambre d'agriculture, M. Perrault leur envoie une circulaire proposant trois nouveaux noms à la place de MM. DeBlois de Québec, Dostaler de Berthier, et Turgeon, de Terrebonne. Mais pour donner à cette liste un vernis d'authenticité, afin de mieux surprendre la bonne foi des sociétés, il s'introduit furtivement dans le bureau du secrétaire de la chambre d'agriculture, M. Chagnon, met la main sur la clef du bureau, cachée dans un endroit secret, saisit le sceau de la chambre et donne à sa liste un caractère authentique, sans le signer toutefois. La plupart des sociétés trompées par ce stratagème crurent avoir affaire à un document de la chambre. Elles pensèrent que les trois membres cités plus haut avaient résigné en faveur des trois nouveaux noms proposés. L'élection fut donc emportée par cette manœuvre de M. Perrault.

Mais il est temps de finir. Cette lessive devient ennuyeuse. Ce n'est pourtant que le commencement. Je ne dirai rien de cette formule de compliments à son adresse qu'il vient d'envoyer à toutes les sociétés d'agriculture. Elles n'ont qu'à signer et le compliment est fait. Ces éloges ont seulement l'inconvénient de sortir du même moule. Quatorze sociétés ont eu le courage d'y mettre leurs noms. Avalanche de claques. Le parfum de cet encens n'est pas délicat. C'est de la grosse résine à trois sous la livre brûlée dans des casseroles de tôle.

La conclusion pratique de tout cela est que l'organisation de la chambre d'agriculture est vicieuse. Il faut la mettre à l'abri des coups de mains et des surprises de l'intrigue, ou de la spéculation, deux plaies honteuses qui ne peuvent que la déconsidérer aux yeux du public. Ceux qui sont chargés d'y voir ne doivent

pas manquer de s'en occuper. L'occasion est favorable. La mesure est pleine, elle déborde. Il faut donner au gouvernement plus de pouvoir pour contrôler l'emploi des deniers, et choisir lui-même quelques membres parmi les sommités agricoles du pays, afin de contrebalancer les membres élus par les sociétés toujours exposées à la cabale, à l'intrigue et aux surprises.

Ce qui vient de se passer dans l'assemblée du 16 du courant, et ce que M. Perrault vient d'écrire dans sa *Revue* font voir que notre organisation agricole a besoin d'une réforme radicale.

C'est M. Perrault lui-même, l'organe officiel de la chambre d'agriculture, qui s'est donné la triste mission de lancer la première pierre contre le corps vénérable qui lui donne du pain et une bonne position. Voici les derniers mots de l'article cité plus haut : « Rester plus longtemps dans l'inaction lorsque toutes les sociétés de comté prennent une si louable initiative, ce serait donner raison à l'opinion malheureusement trop générale de l'inutilité de la chambre d'agriculture au point de vue du progrès agricole. Elle a été créée dans le but de donner, de diriger le mouvement et non pas de le recevoir des sociétés. Il faut donc que la chambre joue son rôle dans l'organisation agricole ou qu'elle abdique. » *Revue agricole*, décembre, 1868, page 69.

Ou qu'elle abdique ! défi outrageant que son auteur devrait au moins avoir assez de respect pour lui-même pour le faire imprimer ailleurs que dans le journal qui lui sert de piédestal.

Vraiment, il n'a pas la main heureuse, ce vaillant champion de la cause agricole, soit qu'il écrive, soit qu'il essaie de créer. Qu'a-t-il fait de solide et de durable depuis dix ans ? Rien, si non des avortements. Tout ce qu'il touche, périt.

Sa nouvelle importation aura pour lui des conséquences d'autant plus désastreuses qu'il aura intéressé à son succès un plus grand nombre de personnes. Puissé-je être dans l'erreur !

—(Journal de Québec.)

QUI VIVRA VERRA.

Nous publierons dans le prochain numéro l'article de la *Mi-nerve*, sur le même sujet.

Petite chronique agricole

Nous avons eu une température fort variée depuis le milieu de la semaine dernière ; nous sommes passés tour à tour du froid au dégel. Par moment on aurait pu croire à l'arrivée du printemps : le ciel était pur et le soleil répandait une douce chaleur. Samedi le vent du sud et la pluie ont fait à la neige une guerre acharnée. Aussi les rivières, gonflées par le dégel, coulaient comme en avril. Actuellement, depuis l'Islet jusqu'à la Rivière-du-Loup, les champs sont en partie découverts. Nous connaissons même certaines localités où les chemins d'hiver ont failli disparaître.

On désire vivement l'arrivée d'une bonne bordée de neige pour soustraire ces champs à la funeste influence du froid. Il en est tombé une petite quantité dans la journée de mardi, mais trop peu pour satisfaire le légitime désir des cultivateurs justement inquiets.

RECETTE AGRICOLE

Pour se débarrasser des rats.

Couvrez le plancher autour du trou à rats d'une légère couche de potasse caustique humide ; quand les rats marchent dessus, ils se brûlent les pattes, qui deviennent douloureuses, et ils les lèchent pour les guérir ; leurs langues à leur tour s'enflamment, et ils fuient des lieux si dangereux ; non seulement on ne les revoit plus, mais on dirait qu'ils préviennent les voisins, car, pour un temps au moins, la maison est purgée de ses hôtes incommodes, quoiqu'ils abondent dans les environs.—(Le Canadien.)

FEUILLETON

LES SECRETS DE LA MAISON BLANCHE

III

Ce que l'on voyait dans la Chambre des Etats.

(Suite.)

A moins, pourtant, que les malheureuses victimes d'une implacable tyrannie ne fussent condamnées à traîner là leur misérable existence, et à prier devant le crucifix, à genoux sur le prie-Dieu de granit, dans la chambre circulaire, demandant au Ciel la pitié que leur refusaient les hommes.

A peine le chevalier de Brabant avait-il fait cette réflexion qu'il tressaillit brusquement, et passant la lampe dans sa main gauche, posa la droite sur son épée.

A l'extrémité de la chambre, une forme humaine, de taille colossale, semblait se détacher lentement du milieu des ténèbres; du moins tel était l'effet que produisait la clarté de la lampe, à mesure que le chevalier s'avavançait davantage.

Mais notre héros reconnut immédiatement que la figure qui l'avait ainsi effrayé, était immobile, et il en approcha à quelques pas.

Ce qu'il vit alors le frappa d'étonnement. Ce n'était rien moins qu'une colossale statue de femme, sur laquelle la lumière se reflétait, et cette statue était une admirable représentation de la Vierge.

Elle avait au moins sept pieds de haut, elle n'était élevée sur aucun piédestal, mais se soutenait sur la base massive formée par les larges plis de sa robe.

Tout d'abord le chevalier demeura muet de surprise et d'admiration devant cette merveilleuse statue; mais ce sentiment fit bientôt place à un autre non moins réel. Sa figure exprima le plaisir qu'il éprouvait en remarquant la beauté des détails et la perfection des traits de la statue.

La tête avait une expression ravissante de douceur et de dignité; penchée légèrement en avant, elle avait un air de touchante mélancolie; les bras, qui étaient croisés sur la poitrine, ajoutaient encore à cet effet charmant. Le corps, quoique complètement enveloppé dans la robe dont on habille ordinairement les Madones, était plein de grâces; aucune de ces douces impressions n'était altérée par les colossales proportions de l'image, tant il y avait en elle d'harmonie.

Elle semblait être en fer finement bronzé, et quoiqu'elle fut pour ainsi dire enterrée, loin du monde, dans une chambre dont les murs étaient verts d'humidité et dont le pavé était couvert d'eau, on n'apercevait pas une tache de rouille sur la statue: au contraire, elle brillait à la lueur de la lampe d'un éclat doré.

Le chevalier la contempla longtemps et attentivement.

IV

Une machine dont Henri de Brabant ne peut s'expliquer l'emploi.

Henri de Brabant se disposait à retourner sur ses pas et à gagner la chambre circulaire, quand à la clarté de sa lampe, il découvrit une petite porte qui avait jusque là échappé à son observation.

Décidé à poursuivre ses recherches tant qu'il lui resterait quelque chose à apprendre, le chevalier tira les barres massives, ouvrit la porte, et au bout d'un passage court, bas et étroit, il se trouva dans une pièce où l'air pénétrait par des jours donnant sur le fossé du château.

Sur une table étaient divers ustensiles, des pots contenant des liquides et autres articles dont notre héros ne put s'expliquer l'usage; mais, en apercevant qu'il y avait une fournaise à une extrémité de la pièce, il pensa qu'elle servait à la préparation des compositions chimiques nécessaires pour polir la statue et lui conserver son bel éclat bronzé.

Une observation attentive lui prouva, en effet, que la fournaise avait été récemment allumée; et il devint dès lors évident pour lui que ces mystérieux appartements n'étaient pas complètement inhabités, et que dans tous les cas, la personne qui était chargée du soin de la statue y venait périodiquement.

Mais, se demanda-t-il, à quoi servait cette statue? si elle avait une si grande valeur, pourquoi était-elle ainsi enfouie dans une sombre obscurité? pourquoi la dérobaient-on à tous les regards? n'était-il pas naturel que le possesseur d'un objet d'art si remarquable le plaçât dans quelque endroit apparent de sa maison, où il pût être admiré par ses hôtes et ses amis? Le chevalier regarda comme un véritable sacrilège de renfermer dans un souterrain une Madone dont la place, à son avis, était dans la chapelle du château ou dans le grand vestibule.

Et d'ailleurs, en la laissant dans une chambre où régnait une pareille humidité, n'était-ce pas condamner à un travail bien extraordinaire la personne ou les personnes qui devaient en prendre soin; et n'était-ce pas une chose singulière que de se donner tant de mal pour une image qu'on ensevelissait au fond d'un donjon?

Telles étaient les réflexions qui passaient par l'esprit de Henri de Brabant. Mais son attention se dirigea vers une porte pratiquée dans une angle de cette pièce; il l'ouvrit sans difficulté, et reconnut qu'elle communiquait à un escalier de pierre.

Le chevalier descendit bravement les degrés, en couvrant bien sa lampe avec sa main. Au bas de cette escalier, il entra dans un étroit passage qu'à sa profondeur il reconnut être au-dessous du niveau du fossé. Mais l'air froid arrivait de la pièce d'en haut; et en avançant, Henri de Brabant entendit le murmure d'une eau courante.

A l'extrémité du passage, une arche sans porte se présenta à lui, et il pénétra dans une petite chambre voûtée, qui d'ailleurs était extrêmement basse.

Là le spectacle le plus extraordinaire frappa ses regards.

Six vastes cylindres de bois étaient arrangés deux par deux, parallèlement l'un à l'autre, et occupaient presque toute la pièce. A un bout, les essieux auxquels les cylindres étaient suspendus s'adaptèrent dans la muraille; à l'autre extrémité, ils étaient supportés par des poteaux massifs. Les cylindres supérieurs avaient entre eux une plus grande distance que ceux du milieu, et les derniers étaient encore plus rapprochés. Sur ces cylindres étaient d'innombrables lames de fer se faisant face les unes aux autres.

A l'extrémité de chacun de ces trois cylindres, d'un côté, était une corde moulée comme la chaîne d'une pendule; et les bouts de ces trois cordes, passant par un trou commun dans un poteau adjacent, soutenaient un poids énorme.

Il était clair que cette machine infernale était mise en mouvement par un moyen qui n'était pas apparent, mais qu'une fois le branle donné, elle devait marcher jusqu'à ce que les cordes fussent entièrement déroulées.

Immédiatement au-dessus de la machine, qui atteignait presque jusqu'au haut de la chambre de pierre, il y avait une trappe pratiquée dans le toit; et au-dessus murmurait un petit ruisseau, qui, entrant à une extrémité de la chambre par un trou dans le mur, ressortait à l'autre bout.

Tels étaient les principaux traits du souterrain, l'effroyable et mystérieux spectacle qui se développa graduellement aux regards de Henri de Brabant.

En dépit de son indomptable courage, en dépit de sa nature qui ignorait ce que c'était que le danger, il sentit un frisson glacial lui arriver sur le corps, et il éprouva une sensation pareille à celle que causerait un monstrueux serpent enroulant nos membres nus dans ses replis froids et visqueux.

Henri de Brabant se détourna avec horreur de cette effrayante machine, traversa le passage et gravit les marches de pierre d'un pas rapide, comme s'il se fût imaginé que quelque démon allait le saisir par derrière.

En rentrant dans la chambre où les outils étaient posés sur la table, il sentit l'air rafraîchir son front, et la surexcitation de son cerveau parut se calmer.

L'idée lui vint qu'il serait prudent de ne pas laisser des traces de sa visite dans ces souterrains; il eut donc la précaution de fermer et de barrer les portes par où il venait de passer. En traversant la chambre de la statue, il jeta un long regard sur cette œuvre d'art admirable; puis enfin, regagna sa chambre sain et sauf.

Le chevalier rattacha le panneau dans la boiserie, et replaça le lit dans sa première position.

Henri de Brabant était accablé de fatigue. Il se débarrassa de

ses vêtements et se coucha. Mais le sommeil ne vint point immédiatement fermer ses paupières. La statue, l'horrible machine, le fantôme blanc qu'il avait vu se mouvoir à travers les arbres de la forêt, tout cela hanta son imagination, et provoqua ses réflexions. Il se demanda encore pourquoi Rodolphe l'avait logé dans ces appartements qui avaient un si grand rapport avec les mystères du château.

Enfin il s'endormit dans un sommeil févreux et agité ; mais il rêvit en songe les choses étranges et inexplicables que rece-laient les souterrains.

Il s'éveilla tout à coup, avec un soubresaut. Les rayons du soleil brillaient dans sa chambre ; et souriant à l'idée du cauchemar qui l'avait ainsi subitement arraché au sommeil, il s'élança de sa couche.

Il était à moitié de sa toilette, quand un coup frappé à la porte du vestibule attira son attention. Il se hâta d'aller ouvrir ; et Hubert, le vénérable intendant, apparut sur le seuil.

— Puis-je espérer que Votre Excellence a bien dormi ? demanda le vieillard.

Le chevalier crut remarquer qu'il le regardait d'une façon toute particulière.

— Je n'ai jamais mieux dormi de ma vie, répondit Henri de Brabant d'un ton joyeux :

Il ne lui convenait pas de laisser deviner, soit par ses paroles, soit par son air, qu'il lui fut arrivé rien d'extraordinaire.

— Je suis charmé de ce que vous me dites, exclama le vieillard dont la figure s'épanouit. Les deux pages de Votre Excellence sont arrivés, continua-t-il : l'un était au château avant le lever du jour, et l'autre est ici depuis un quart d'heure. Ils n'étaient donc pas ensemble !

— Non, répliqua le chevalier ; je les ai envoyés dans des directions différentes. Ayez la bonté de leur dire de venir me trouver.

Hubert s'inclina et se retira, et quelques minutes après, deux jeunes garçons d'environ dix-neuf ans entrèrent dans l'appartement.

— Quelles nouvelles, mes braves et fidèles amis ? demanda Henri de Brabant, après les avoir accueillis d'une manière à la fois digne et amicale. Parle d'abord, Lionel, ajouta-t-il en se tournant vers celui qui était le plus grand.

— J'ai appris, répondit le jeune homme d'un ton de profond respect, que le terrible Franck Mérit est campé à une journée de distance de ce château.

— Parfait, nous irons lui faire une visite, en continuant notre route, observa le chevalier.

Puis s'adressant à l'autre page, il ajouta :

— Et toi, mon fidèle Conrad, qu'as-tu à m'annoncer ?

— Selon les indications que m'avait données Votre Excellence, répliqua le jeune homme, j'ai réussi à découvrir ce monsieur Vautour ; il verra Votre Excellence aujourd'hui, à midi. Le lieu qu'il a indiqué comme rendez-vous est une petite chapelle, située à environ trois lieues d'ici, sur la grande route de Prague.

— Vous vous êtes l'un et l'autre, parfaitement acquittés de vos commissions, dit le chevalier. Veillez à ce que nos chevaux soient prêts ; je vais manger une bouchée, dire adieu à Rodolphe de Rotenberg, et ensuite, nous partirons.

Les pages se retirèrent ; et Henri de Brabant, ayant achevé sa toilette, sortit de son appartement. Dans le corridor sur lequel ouvrait les vestibules, il trouva Hubert qui l'attendait pour le conduire à la salle où était servi le déjeuner, et où se tenait Rodolphe, prêt à accueillir son hôte.

Imposant silence à la colère qu'il éprouvait en songeant dans quel misérable appartement il l'avait relégué, le chevalier s'avança vers Rodolphe d'un air joyeux ; et, en réponse à la question qui lui fut adressée, il affirma qu'il n'avait jamais mieux dormi de sa vie. Il était maintenant parfaitement convaincu que c'était dans un dessein quelconque qu'on l'avait logé dans l'aile droite du château ; mais, par orgueil, il ne voulait pas laisser soupçonner qu'il se doutait du procédé dont il avait été l'objet.

A la fin du repas, Henri de Brabant se leva ; et, remerciant Rodolphe de son hospitalité aussi cordialement que s'il n'avait eu aucun sujet de plainte, il ajouta :

— Avez-vous un message ou une lettre que je puisse remettre à votre père, le baron de Rotenberg ?

— Je vous remercie, seigneur-chevalier ; je profiterai volontiers de l'offre que vous me faites d'une façon si obligeante, répliqua Rodolphe.

Et il remit au chevalier un petit paquet cacheté.

— Vous pouvez être sûr qu'il arrivera à sa destination, observa Henri de Brabant en serrant la lettre sous son pourpoint.

Puis prenant congé de Rodolphe, il descendit dans la cour, où il monta à cheval ; et, suivi de ses deux pages, qui l'un et l'autre avaient d'excellents coursiers, il traversa lentement le pont-levis du château de Rotenberg.

V

A combien était estimée une couronne.

Le soleil brillait dans un ciel sans nuages, et il pouvait être environ midi, lorsque Henri de Brabant, accompagné de ses deux pages, arriva à un endroit où la route était coupée par un chemin de traverse. Il y avait là une petite chapelle, une simple hutte, grossièrement construite, dans l'intérieur de la chapelle était un autel en miniature, un crucifix et quatre chandeliers, mais les marches portaient les traces des chrétiens qui, en passant, venaient se prosterner devant l'image du Christ. Tout auprès coulait un petit ruisseau dont on entendait le murmure.

En approchant de la chapelle, le chevalier aperçut un individu enveloppé dans une de ses grandes redingotes qui ressemblent à des robes de moines, et qui se leva dès que le bruit du sabot des chevaux sur le pavé frappa son oreille.

— C'est monsieur Cyprien, dit Conrad, en apercevant la figure de cet homme, quoiqu'elle fut à moitié cachée par son capuchon.

Ce dernier reconnut en même temps le jeune page qui venait de parler, et, redressant la tête, il s'avança vers le chevalier en disant : " Je présume que Votre Excellence n'est autre que Henri de Brabant ! "

Le chevalier répondit affirmativement ; et, mettant pied à terre, il jeta les rênes de son cheval à l'un de ses serviteurs, et s'éloigna en compagnie de celui que Conrad avait désigné sous le nom de M. Cyprien. Ils gagnèrent le bord du ruisseau et s'assirent à l'ombre d'un arbre. Tout cela ne dura qu'une minute ; mais avant même de parler de l'affaire qui l'amena, Henri de Brabant put examiner d'un coup d'œil l'air et l'apparence de l'homme au capuchon. Il était grand, remarquablement droit quoiqu'il affectât de se tenir penché, on voyait qu'il était fort et bien bâti, en dépit de sa redingote large et longue qui était attachée avec une sorte de corde à la ceinture. Il avait aux pieds de mauvaises chaussures, et tout dans sa personne et ses manières indiquait des habitudes de discipline et d'austérité. Mais l'œil exercé d'Henri de Brabant ne se laissa point tromper par les apparences ; dans les traits de cet homme, qui était d'une beauté frappante, il découvrit la trace des passions violentes : la sensualité était écrite sur ses lèvres, et malgré ses efforts pour se donner un maintien froid et glacial, on lisait clairement dans ses yeux gris les pensées d'ambition qui le dévoraient. Il paraissait avoir quarante ans ; son teint était pâle, mais ses lèvres étaient pleines et colorées.

Tel était M. Cyprien ; et la première impression qu'il fit sur le chevalier fut loin d'être favorable ; aussi Henri de Brabant résolut-il de le traiter avec une grande réserve, tout en se montrant poli et convenable.

— Nous vivons dans des temps bien agités, dit le chevalier en ouvrant la conversation ; et il est de toute justice que chacun présente ses lettres de créance à ceux avec qui il a à traiter des affaires sérieuses et importantes. Mon page vous a déjà appris qui je suis, et il vous a dit que je voyage pour le service de Son Altesse le Duc d'Autriche, qui veut bien m'honorer de sa confiance.

— Si vous n'aviez pas été, comme vous le dites, l'envoyé et le confident de cet illustre prince, répondit M. Cyprien, vous n'auriez pas su où envoyer votre page me chercher. Mais qu'avez-vous à me dire de la part de Son Altesse.

— Son Altesse m'a chargé de vous montrer la lettre même que vous lui avez adressée, et qui servira à vous prouver que je suis bien ici son représentant, répondit Henri de Brabant.

Et, tirant la lettre de la poche de son pourpoint, il ajouta :

— N'est-ce pas votre écriture ?

— Parfaitement.

— Dans cette lettre, reprit le chevalier, vous déclarez qu'il est en votre pouvoir de placer la couronne de Bohême sur la tête du Duc d'Autriche.

— C'est la vérité, répondit M. Cyprien.

— Mais comment se fait-il qu'une personne dont la vie paraît être vouée à la pénitence et à la mortification désire se mêler d'affaires politiques d'une si haute importance ?

Et en prononçant ces paroles, le chevalier indiqua du regard la ceinture de M. Cyprien et ses chaussures qui ressemblaient presque à des sandales.

— Pour ce qui est de mes motifs, répondit ce dernier après quelques instants de réflexions, vous auriez pu m'épargner l'embarras d'avouer qu'ils sont d'une nature égoïste ; vous auriez pu le deviner sans me forcer à vous le dire.

— Il est préférable que nous nous entendions sur tous les points, dès le début de nos négociations, observa le chevalier. Veuillez alors m'expliquer les moyens que vous avez à votre disposition, et quelle récompense vous demandez pour mettre ces moyens à la disposition du Duc d'Autriche.

— Votre Excellence est sans doute étrangère aux affaires de la Bohême, et elle ne sait peut-être que ce que la renommée lui en a appris de l'état de confusion où est plongé ce malheureux pays.

— Vous avez dit juste, répliqua Henri de Brabant ; et je m'estimerais très-heureux si vous vouliez me dessiner en quelques mots la position exacte des partis et des intérêts qui se disputent le pouvoir.

— Très-volontiers, seigneur-chevalier, répondit M. Cyprien. Il y a vingt ans que Jean Huss commença à prêcher la réforme. Un grand concile de souverains et de prélats s'assembla à Constance, et Jean Huss ayant été cité devant ce tribunal auguste fut accusé d'hérésie. Votre Excellence sait quel en fut le résultat. Jean Huss fut condamné et brûlé. Mais les idées qu'il avait semées en Bohême ne furent pas perdues avec les cendres de son bûcher. L'œuvre qu'il avait commencée fut continuée, secrètement d'abord, puis au grand jour, lorsqu'il y a deux ans, les réformateurs ont trouvé un nouveau chef dans la personne de Jean Zitzka, surnommé le Borgne. Cet homme, qui a su faire tourner à son projet les passions de la foule, était grand chambellan de Wenzel, roi de Bohême.

— Est-ce que Zitzka, en se déclarant contre son souverain, ne cédait pas à des raisons personnelles ! demanda le chevalier. Du moins, ajouta-t-il, c'est le bruit qui est arrivé jusqu'à la cour d'Autriche.

— Je crois, en effet, qu'on a raconté quelque chose comme cela, répondit Cyprien en jetant un regard furtif sur le chevalier.

Puis après une pause d'un instant, il continua : — Nous ne perdrons pas notre temps à discuter de telles puérides bagatelles. Qu'il nous suffise de savoir que Zitzka s'est mis à la tête de ceux qui se disent les vengeurs de Jean Huss, et les ennemis de la royauté ! En vain le roi Wenzel a-t-il cherché à apaiser la fureur de Zitzka. Sa Majesté était prisonnière dans son palais et le terrible chef de bandes gouvernait selon son bon plaisir la ville de Prague et les districts environnants. A cette époque, j'habitais dans une modeste maison à Prague, et comme le roi n'osait recevoir ses anciens serviteurs, de crainte d'en courir la colère de celui qui de son ami était devenu son maître, il se souvint de moi, et me pria de l'aider voir secrètement, la nuit. Six mois se sont écoulés depuis que le roi a rendu le dernier soupir ; mais sur son lit de mort, il me confia le soin de veiller sur son enfant unique, la princesse Elisabeth. Il me fit, en outre, le dépositaire de son testament et de ses dernières volontés ; il me révéla où étaient les trésors qu'il avait amassés, et qu'il tremblait de voir tomber dans les mains de ses ennemis. La princesse Elisabeth, qui est maintenant dans sa dix-huitième année et dont la beauté est admirable, est en sûreté dans une retraite où personne ne se doute de son rang ; — car ce serait folie de la proclamer Reine de Bohême, au moment où Zitzka règne et commande à son gré. Ainsi donc, depuis six mois, le royaume est sans monarque, déchiré par les discussions, et ne connaissant d'autre gouvernement que celui de la terreur, établi par Zitzka.

— Telle est la situation de la Bohême, dit le chevalier d'un ton pensif. A présent, M. Cyprien, quelles sont vos intentions à l'égard du Duc d'Autriche ? demanda-t-il après un instant de profonde rêverie. — (A continuer.)

VOIR LE DERNIER NUMERO AVOINE DE NORVEGE ! VOIR LE DERNIER NUMERO

La liste des primes distribuées sera publiée au prochain numéro.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

LES Commissaires nommés pour construire le Chemin de Fer Intercolonial donnent Avis Public qu'ils sont maintenant prêts à faire construire 4 sections de la ligne.

Les sections Nos. 1 et 2 comprennent environ 40 milles, à partir d'une jonction du Grand Tronc de Chemin de Fer, près de la Rivière-du-Loup, et chaque section sera d'environ 20 milles de longueur.

La section No. 3 sera d'environ 26 milles de longueur, et est située entre le côté Est de la rivière Ristigouche jusque près de Dalhousie dans le Nouveau-Brunswick.

La section No. 4 sera d'environ 24 milles de longueur, et est située entre Amherst et la Rivière Philip dans la Nouvelle-Ecosse.

Les plans et profils avec le devis et les conditions du contrat seront exhibés aux bureaux des Commissaires à Ottawa, Rivière-du-Loup, Dalhousie, St. Jean et Halifax, le 11 janvier 1869, et des soumissions scellées adressées "aux commissaires du Chemin de Fer Intercolonial," seront reçues à leur bureau à Ottawa jusqu'à 4 heures du 8 février, 1869.

A. WALSH,
EDW. B. CHANDLER,
C. J. BRYDGES,
WILLIAM F. COFFIN,

N. B.—Des soumissions seront sous peu demandées pour d'autres sections de la ligne, aussitôt que les plans seront suffisamment avancés.

Ottawa, 19 décembre, 1869.

STATIONS	MALLE	
	Aller	Retour
Pointe-Lévi ...	9-30 AM	4-00 PM
Hadlow ...	9-40	3-50
Chaudière Junction	10-05	3-30
St. Jean Chrysostome	10-20	3-10
St. Henri ...	10-40	2-50
St. Charles ...	11-10	2-15
St. Michel ...	11-35	1-50
St. Valier ...	11-45	1-35
St. François ...	12-08	1-13
St. Pierre ...	12-20	1-00
St. Thomas ...	12-40	12-40
Cap St. Ignace ...	1-20	12-13
L'Anse à Giles ...	1-32	12-00
L'Islet ...	1-50	11-45 AM
Trois Saumons ...	2-05	11-30
St. Jean Port Joli ...	2-15	11-15
St. Roch ...	2-35	10-50
St. Anne ...	2-47	10-37
Rivière-Quelle ...	3-00	10-20
St. Denis ...	3-30	9-50
St. Paschal ...	3-50	9-25
St. Hélène ...	4-08	9-05
St. André ...	4-25	8-45
St. Alexandre ...	4-45	8-20
Lake Road ...	5-15	7-50
River du Loup ...	5-35	7-25
	5-55	7-00

A vendre, à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes :
ARTICLES DE FANTAISIE, ETC.